

Élections 2016
Comité national pour la Recherche scientifique

LISTE « QUALITE DE LA SCIENCE FRANÇAISE »

Section 35 : Sciences philosophiques et philologiques, sciences de l'art
Collège B 1 : Chargés de recherche

ZACCARELLO Benedetta

Chargée de recherche à IHRIM - Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités (UMR 5317).

Profession de foi

La qualité des recherches menées au CNRS est reconnue ; « Qualité de la science française » (QSF) est attaché à son développement et à un partenariat renforcé avec les universités. QSF a également toujours défendu les prérogatives du Comité national de la recherche scientifique (CoNRS), qui, en associant enseignants-chercheurs et chercheurs, représente à travers l'électivité de ses membres la collégialité académique dans toute sa diversité. Cette pluralité des disciplines et des approches est particulièrement appréciable dans la section 35, qui recouvre onze sections du CNU.

Elue en 2013 chargée de recherche au CNRS, je sollicite cette année un mandat au CoNRS pour agir selon les principes d'impartialité, d'objectivité et de rigueur scientifique qui sont au cœur de l'action de QSF, m'associant aux professions de foi de mes collègues **Jean-Baptiste Amadiou** et **Guillaume Métayer** pour le collège B 1.

Depuis 2000 j'ai pu inscrire mes activités au sein de différents laboratoires du CNRS, et me familiariser avec la complexe réalité du travail de recherche qui y est mené. Philosophe et philologue, j'ai pu développer au sein du CNRS des recherches interdisciplinaires qui n'auraient pas pu trouver leur place ailleurs et mettre en valeur le profil international de mes activités de chercheuse.

Je souhaite maintenant mettre mon expérience et mes énergies au service du Comité National de la recherche scientifique, dans les tâches si délicates d'évaluation, de recrutement et de conseil, nécessaires à préserver l'unicité de la mission scientifique du CNRS. Les disciplines qui relèvent de la Section 35 ne sont probablement pas celles qui inspirent les procédures, grilles et barèmes que nous sommes souvent appelés à utiliser dans l'appréciation de notre propre travail et, le cas échéant, de celui de nos collègues. Cela rend d'autant plus sensible la mission de privilégier la qualité, la diversité, l'interdisciplinarité, l'originalité et l'apport novateur des recherches évaluées. C'est pourtant ce que je souhaiterais faire, m'engageant à :

1. **Juger selon le seul critère de la qualité scientifique** des dossiers qu'il s'agisse de recrutement ou d'évaluation.

2. **Défendre l'interdisciplinarité des recherches menées au CNRS**, faisant leur place à des travaux qui ne pourraient pas être convenablement développés ailleurs.

3. **Garantir la diversité du recrutement** par rapport aux différentes disciplines, formations et provenance des candidats pour la Section 35.

Je sollicite les suffrages de celles et ceux d'entre vous qui approuvent ces principes et m'engage à veiller à la qualité et à la diversité de la recherche en philosophie, langues et littératures, musicologie et art.